Nantes, le 24 septembre 2020

Les sections académiques du SNEP-FSU, du SNES-FSU et du SNUEP-FSU de Nantes

à

Monsieur le Recteur de l'académie de Nantes
4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES CEDEX 3

Objet : Situation sanitaire

Section Académique de Nantes
Bourse du Travail,
14 place Imbach
49100 ANGERS
tél : 02 41 25 36 45
mél : s3-nantes@snepfsu.net

Section Académique
de Nantes
15 rue Dobrée
44100 Nantes

tél : 02 40 73 52 38
mél : s3nat@snes.edu

Section Académique
de Nantes
Bourse du Travail
14 place Imbach
49100 Angers
tél : 07 68 06 76 64
mél : sa.nantes@snuep.fr

Monsieur le Recteur,

Le Covid-19 circulant activement dans la population, de nombreux cas chez les personnels impactent le fonctionnement des établissements scolaires.

Nous avons été informés des demandes formulées par certain-es chef-fes d'établissement aux personnels enseignants, pour pallier des absences de personnels de vie scolaire, de prise en charge des élèves sur des temps de vie scolaire. Or, la réalisation de ces fonctions ne correspond pas à celles des enseignant-es, déjà largement mobilisé-es auprès de leurs élèves dans leurs apprentissages scolaires et pose des problèmes de responsabilité si un accident survenait. Depuis le mois de juin, le SNES et la FSU ont demandé un plan d'urgence pour l'éducation, comprenant notamment le recrutement des personnels en nombre suffisant (AED, CPE, enseignat-es, PSY-EN, AESH). Les personnels enseignant-es ne sauraient pallier ces manques de personnels, le Ministre n'ayant pas retenu cette mesure pour la rentrée 2020.

Dans d'autres établissements, les personnels enseignant-es ont été fortement sollicité-es pour accomplir des heures de remplacement dans le cadre du décret n° 2005-1035 du 26 août 2005. Là encore, ce serait aux personnels enseignants de pallier les conséquences d'une décision politique inadaptée à la situation, pourtant largement prévisible en fin d'année. Nos collègues sont déjà confronté-es à des conditions d'enseignement difficiles : les effectifs de classes sont élevés dans de nombreux EPLE, le bâti scolaire n'est pas toujours adapté à la situation sanitaire actuelle, les températures actuelles rendent plus difficiles à supporter le port du masque. Si les enseignant-es font face comme ils et elles le peuvent et assurent auprès des élèves leurs fonctions avec l'investissement et l'engagement dont ils et elles ont déjà fait preuve lors du confinement, il n'est pas acceptable qu'ils et elles subissent des pressions pour effectuer des heures supplémentaires qui augmenteraient encore leur charge de travail.

Enfin, nous profitons de ce courrier pour vous informer que des collègues, dans certains départements de l'Académie, n'ont pas reçu de nouvelle dotation de masques : ils et elles sont donc contraint-es de réutiliser les masques distribués en fin d'année dernière, alors que la limite des 20 lavages pour l'utilisation de tels dispositifs est largement atteinte. Nous vous demandons donc de bien vouloir faire en sorte que les personnels concernés soient dotés, de toute urgence, de nouveaux masques.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations respectueuses et l'assurance de notre dévouement au service public d'éducation.

Pour le SNEP-FSU		**Pour le SNES-FSU**	**Pour le SNUEP-FSU**
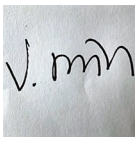			
Valérie JUSTUM	Lucie BONIFACE	Nelly HERVOUET	Cécile CHENE